

Patrice CARVALHO
Député de l'Oise
Maire de Thourotte

Thourotte, le 20 juillet 2013

Madame Christiane TAUBIRA
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
13 Place Vendôme

75001 PARIS

Madame la ministre,

Le Tribunal de commerce de Compiègne a rendu, vendredi dernier, sa décision sur le projet de reprise de Goss France, qui emploie 433 salariés dans notre pays (323 à Montataire dans mon département et 110 à Nantes).

La juridiction a approuvé le plan qui aboutira à la fermeture des deux usines et à une préservation aléatoire de 123 emplois sur un nouveau site en Ile-de-France, mais plus aucune production de rotatives de presse ne s'effectuera en France.

Je vous joins le courrier que j'ai adressé à votre collègue, M. Arnaud Montebourg, sur de nouveau désastre industriel et social.

Mais à cette catastrophe s'en ajoute une autre.

Goss France a pour maison mère Goss International, dont l'actionnaire principal est le groupe Shanghai Electric.

Les deux derniers se sont appliqués à mettre en liquidation judiciaire la filiale française, puis s'en sont portés repreneurs pour un montant dérisoire, en se dégageant des obligations légales en matière d'indemnisation des licenciements, en liquidant la production et en ne conservant que ce qui les intéressait.

Voilà ce que le Tribunal vient de valider : une manœuvre qui, par ailleurs, comporte des dispositions violant le droit mais qui peut faire jurisprudence et donc déboucher sur d'autres exemples du même genre.

Cette décision a été prise avec l'aval du ministère public, qui avait pourtant repoussé les plans précédents et notamment le quatrième rejeté au mois de mai, lequel ne présente guère de différence avec le cinquième projet qui a été validé.

Au regard des illégalités manifestes qui entachent la décision rendue et afin d'empêcher que ne se répète ce type de montage, je vous demande d'intervenir afin que le ministère public fasse appel dans cette affaire.

Je vous prie de croire, Madame la ministre, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Patrice CARVALHO

PS : lettre à M. Arnaud MONTEBOURG.